

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 mars 1972

La séance est ouverte à 11 heures.

### AFFAIRES COURANTES

#### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

##### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

**M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka):** Monsieur l'Orateur, aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement, je propose une motion sur le projet hydro-électrique de la baie James. Il y a une certaine urgence à ce que le rôle du gouvernement fédéral dans ce projet soit clarifié et discuté ouvertement. Le premier ministre Bourassa a récemment révélé qu'il s'était entretenu de la chose avec notre premier ministre, même si ce dernier a été très vague dans ses réponses aux questions.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député devrait présenter sa motion.

**M. Aiken:** Oui, monsieur l'Orateur. Je propose donc, avec l'appui du député de Peace River (M. Baldwin):

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait créer un comité interministériel chargé de travailler avec le comité parlementaire compétent à la coordination des responsabilités fédérales comme les affaires indiennes, les eaux navigables, l'environnement, dans le cadre du projet d'aménagement hydro-électrique de la baie James.

**M. l'Orateur:** La motion présentée par le député aux termes de l'article 43 du Règlement exige le consentement unanime. La Chambre l'accorde-t-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Je doute que l'accord soit unanime. Je pose la question une deuxième fois.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Ceux qui sont contre y ont mis plus de vigueur. Il semble qu'il n'y ait pas consentement unanime.

### LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

#### MESURE TENDANT À CHANGER LE NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION

[Français]

**M. Rosaire Gendron (Témiscouata)** demande à présenter le bill C-172, intitulé «Loi concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales».

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. Gendron:** Monsieur le président, je crois que le bill parle par lui-même et ne nécessite aucune explication particulière, si ce n'est qu'il vise à ajouter le nom «Rivière-du-Loup» à la circonscription de Témiscouata, pour qu'on en revienne au nom bien connu dans le public, savoir «Rivière-du-Loup-Témiscouata».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

### QUESTIONS ORALES

#### L'AUDITEUR GÉNÉRAL

##### LA PUBLICATION DU RAPPORT 1970-1971 ET LA SESSION DU PARLEMENT

[Traduction]

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances qui veut probablement s'assurer s'il est sage de préparer un budget, je poserai ma question au premier ministre. Compte tenu de la déclaration de l'Auditeur général selon laquelle son rapport annuel pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971 ne sera pas présenté avant le mois de mai, le premier ministre assurera-t-il aux députés et aux Canadiens inquiets que si la Chambre ne siège pas lorsque ce rapport sera présenté, sa teneur sera rendue publique sur-le-champ?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** La question est hypothétique, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Hees:** Que faut-il penser de ce que vous avez dit à la blonde l'autre jour?

• (1110)

**M. Baldwin:** Une autre question supplémentaire. Je voudrais que le premier ministre réexamine cette réponse, étant donné que si une campagne électorale s'amorce et que le gaspillage et les extravagances du gouvernement constitueront une des principales questions soulevées durant cette campagne...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.